Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 396f08
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Thomas Hammarberg se rend au Monténégro pour évaluer le respect des droits de l'homme

Strasbourg, 30.05.2008 – Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, se rendra en visite officielle d'une semaine au Monténégro, à partir du lundi 2 juin, pour y évaluer le respect des droits de l'homme.

Le programme de Thomas Hammarberg portera sur un vaste éventail de problèmes ayant trait aux droits de l'homme, parmi lesquels le fonctionnement du système judiciaire, les traitements et les conditions de vie dans les lieux de détention, la torture et les traitements inhumains, la liberté d'expression et les médias, l'égalité entre hommes et femmes, les droits des enfants et des minorités, la traite des êtres humains et la justice des mineurs.

Le Commissaire et sa délégation se rendront à Podgorica, Budva, Bijelo Polje, Berane, Dobrota et Kotor pour y visiter des commissariats de police, des centres de détention, des communautés de refugiés, des refuges pour enfants et femmes ainsi que l'hôpital psychiatrique du pays.

Pendant la visite, le Commissaire rencontrera les plus hautes autorités de l'Etat, et notamment le Président Filip Vujanovic, le Premier Ministre Milo Dukanovic, le Ministre des Affaires Etrangères Milan Rocen, le Ministre de la Justice Miras Radovic, le Ministre de l'Intérieur Jusuf Kalamperovic, le Ministre pour les Droits de l'Homme et des Minorités Fuad Nimani, ainsi que le Président du Parlement Ranko Krivokapic. Il s'entretiendra également avec des parlementaires, le Président de la Cour Suprême, le Procureur Général, l'Ombudsman et des représentants des agences de l'Etat et des autorités locales. Thomas Hammarberg rencontrera également des représentants des organisations internationales et de la société civile.

Le Commissaire présentera ses observations préliminaires le vendredi 6 juin à 19 heures, lors d'une conférence de presse qui se tiendra dans les locaux du Crna Gora Hotel (Bulevar Svetog Petra Cetinjskog 2, 81000 Podgorica). Cette visite s'inscrit parmi les activités menées dans le cadre du mandat du Commissaire, qui est d'évaluer le respect des engagements pris par les Etats membres du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme. Un rapport d'évaluation comprenant des recommandations sera présenté et publié en automne.

Contact presse :
Ms Ana Vukcevic, + 382 67 30 50 50
Mr Berry Kralj, +33 663 48 47 93

* * *

Le Commissaire aux Droits de l'Homme est une institution indépendante et non judiciaire, dont la mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire actuel, Thomas Hammarberg, a pris ses fonctions le 1er avril 2006. Pour plus d'informations concernant les activités du Commissaire, veuillez consulter le site Internet www.commissioner.coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.